

Voici la version **Google** de la page mise en cache de http://www.estrepublicain.fr/une/societe/art_529239.php extraite le 31 août 2007 11:39:12 GMT. La version « En cache » proposée par **Google** correspond à la page telle qu'elle se présentait lors de la dernière consultation effectuée par Google. Il se peut que la page ait été modifiée depuis cette date. Cliquez ici pour consulter [la page actuelle](#) (sans mises en valeur). Cette page mise en cache peut renvoyer à des images qui ne sont plus disponibles. Cliquez ici pour obtenir uniquement le **texte mis en cache**. Pour créer un lien avec cette page ou l'inclure dans vos favoris/signets, utilisez l'adresse suivante : http://www.google.com/search?q=cache:QfMvhKqU6v0J:www.estrepublicain.fr/une/societe/art_529239.php+22+gendarmes+aux+arr%C3%AAts+%2B+est+r%C3%A9publicain&hl=fr&ct=clnk&cd=1&client=...

Google n'est ni affilié aux auteurs de cette page ni responsable de son contenu.

Les termes de recherche suivants ont été mis en valeur : **22 gendarmes arrêts est républicain**



Mercredi 5 septembre 2007

- A LA UNE**
- France
- Monde
- Société
- Consommation
- Sport national
- Météo
- FRANCHE-COMTÉ**
- Actu région
- Doubs
- Haute Saône
- Territoire de Belfort
- Sport franc-comtois
- LORRAINE**
- Actu région
- Meurthe et Moselle
- Meuse
- Vosges
- Sport lorrain
- DOSSIERS**
- TGV-Est
- Autoroute A32
- Présidentielle
- Législatives 2007
- Fluide Glacial
- Meeting aérien
- Ochey
- Examens 2007

- LE KIOSQUE**
- L'Est en pdf
- L'Est en ligne
- Fil RSS
- L'Est parlé
- S'abonner à L'Est
- Revue de presse

- ARCHIVES**
- Archives en ligne
- Archives papier
- Dossiers archivés

- ANNONCES**
- Emploi
- Annonces du net
- Légales

LOISIRS

**Avec Alice, gagnez en sérénité !
Un séjour bien-être à gagner !**

Société - EN BREF

- **22 gendarmes** musiciens sanctionnés. - Vingt-deux des 78 musiciens de la musique de la gendarmerie mobile, logés au fort d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et qui refusent de rejoindre les logements qui leur ont été assignés à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), invoquant l'insalubrité de ces locaux, ont été mis aux **arrêts**. Les **gendarmes** étaient censés rejoindre la caserne de Maisons-Alfort à la fin juin mais certains d'entre eux avaient invoqué « l'insalubrité des bâtiments » pour refuser de s'y installer. Ils avaient intenté une action en justice devant le tribunal administratif, mais ont été déboutés le 30 juillet. Ils ont également saisi la Commission des recours militaires, qui devrait se prononcer dans le courant du mois de septembre.
- Bébé tué par un chien : le maître s'oppose à l'euthanasie. - Le maître du chien dangereux qui a tué un bébé de 18 mois le 19 août dans la Marne s'oppose à une décision de justice demandant l'euthanasie du chien de race American staffordshire terrier, une bête née en 2001. Depuis 1989, on recense en France 28 personnes tuées par des chiens, la plupart des victimes étant des enfants ou des personnes âgées.
- Son chien mort un passant : un an ferme. - Le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné mercredi un homme de 23 ans à 18 mois de prison, dont six avec sursis, pour avoir laissé son chien attaquer un passant à Eaunes (Haute-Garonne) lors d'une altercation. Le jeune homme, en état de récidive légale pour des faits remontant à 2004 mais ne concernant pas son chien, a été condamné pour « des faits de violences avec armes par destination » ayant entraîné une interruption temporaire de travail de cinq jours sur un homme d'une quarantaine d'années. Le ministère public, qui avait requis deux ans de prison ferme, tout comme le tribunal, n'ont pas demandé la confiscation de l'animal, un boxer croisé

Accès lecteur

Email

Mémoriser

Code oublié

Abonnez-vous

Offrez-vous la couleur

au prix du noir & blanc !

SÉRIE LIMITEE

Tous les autres titres

- Il y a dix ans, Diana
- « Ses enfants ont hérité de son charme »
- > **EN BREF** • **22 gendarmes musiciens sanctionnés....**
- Le cocorico de Patrick de Carolis
- Les stars défilent à Deauville
- L'écrivain et acteur ...

Le Journal GRATUIT
pour les 18-24 ANS

OFFRE LIMITEE

INSCRIVEZ-VOUS

VITE !

Billeterie
 Cinéma
 Télévision
 Jeux
 Delestre à la Une
 Album photos
 Images de l'**Est**
 Astrologie
PRATIQUE
 Pages jaunes
 Infos trafic
 Service public
 Convertisseur devises
 Devis TRAVAUX
 Mon ARGENT
 Devis FOURNISSEURS
QUI SOMMES-NOUS
 Le Groupe
 Nous contacter
 Vous informer
 Publicité
 S'abonner
 Copyright
 L'**Est** en home
 Tous nos sites
 Devenir correspondant

labrador de 30 kilos.

• Dentifrices à risque. - L'agence du médicament et les services de la répression des fraudes ont allongé la liste des dentifrices jugés à risque, à cause de la présence de diéthylène glycol (DEG) ou de bactéries en nombre excessif, qui ont été commercialisés en France. Le DEG, une substance utilisée comme solvant ou antigel, a servi d'épaississant en remplacement de la glycérine dans plusieurs dentifrices fabriqués en Chine : une teneur allant de 6 à 7 % de DEG a été constatée dans des dentifrices Terpan pour enfant (goût fraise ou bubble gum) et pour adultes (dentifrice au fluor). Les analyses ont révélé une teneur moins élevée (2,8 % de DEG) dans un dentifrice Fresdent Fluor et Calcium, et encore plus faible (0,13 à 1,24 %) dans le dentifrice Gilchrist et Soamez Toothpast. L'Agence française de sécurité sanitaire et des produits de santé (Afssaps) et la Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) recommandent aux consommateurs de ne pas utiliser et de jeter ces dentifrices s'ils les ont en leur possession. Ces produits ne sont plus distribués et les stocks doivent être détruits. D'autres dentifrices inclus dans un kit de brossage dentaire, dont la société Idée prévention a interrompu la vente, présentaient une contamination bactérienne très supérieure aux normes européennes. Ces kits étaient notamment distribuée par la Mutualité sociale agricole (qui en avait demandé l'analyse à l'Afssaps) et par l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). Le dentifrice Green Tea ToothPaste Lang **est** également concerné.

Pour répondre aux questions des consommateurs, un numéro de téléphone a été mis en place, 0 820 03 33 33 (0,12 euros ttc/mn), du lundi au samedi de 9 h à 19 h. Une liste de dentifrices provenant de Chine et contenant du DEG (liste non exhaustive) vendus dans le monde **est** consultable en ligne (<http://afssaps.sante.fr/htm/10/deg/liste-deg.pdf>).

31/08/07